



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

"PARIS ENSEMBLE"

E-DISTRICT 75

LE JOURNAL NUMÉRIQUE DU DISTRICT 75

27 Mars 2026 // Edition n°208

SAISON 2025/2026

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR

SOMMAIRE

P.1-5

INFOS

- **EVENEMENT : FINALES U13 F ET U13 G**
- **CHALLENGES GARDIENNES DE BUT : INSCRIVEZ-VOUS**
- **AFFICHAGE OBLIGATOIRE : PROTECTION DES PUBLICS**
- **FMI : RAPPELS**
- **FOOTCLUBS : REINITIALISATION DES MOTS DE PASSE**

P.6-7

RAPPELS

- **OBLIGATIONS (ARTICLE 11 RSG D75)**

P.8

TECHNIQUE

- **SAISON 2025/2026 : CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

P.9-10

FOOT FÉMININ

- **TOUTES FOOT : DÉBUT DE LA SAISON !**
- **FÉMINISATION : RETOUR SUR L'ACTION DU 8 MARS**



P.11-12

ARBITRAGE

- **SAISON 2025/2026 : AMENDEMENTS SUR LES LOIS DU JEU**
- **F.I.A 100% FEMININES : INSCRIPTIONS !**

P.13-14

PARTENAIRES

- **EUROTECH SECURITY**
- **SKILLS SPORTING CLUB**

P.15

PROCÈS VERBAUX





EVENEMENT

FINALES U13 F ET U13 G

Ce samedi 28 mars auront les Finales des Challenges U13 Pitch masculin et féminin au Stade Jules Ladoumègue.

Rendez-vous au Stade Jules Ladoumègue, (39 Route des Petits Ponts, 75019 PARIS), pour voir nos jeunes footballeuses et footballeurs s'affronter.

Voici les infos officielles de l'événement :

[AFFICHE](#)

[PROGRAMME](#)





CHALLENGE GARDIENNES DE BUT INSCRIVEZ-VOUS !

Le District de Paris de Football ouvre les inscriptions du Paris GOALKEEPER Challenge, version 100% féminin, un dispositif dédié à la valorisation des jeunes gardiennes de but U13F, U15F et U18F des clubs parisiens.

Ce projet a pour objectif de développer les compétences spécifiques du poste de gardienne, dans un cadre pédagogique encadré par des éducateurs diplômés, tout en renforçant les liens entre les clubs du District.

Organisation

Phase 1 – Journées sectorielles : mercredi 8 avril 2026 (16h00 – 19h00) au Stade Louis Lumière Paris 20.
Sélection des meilleures gardiennes par catégorie et par secteur (Rive Gauche / Rive Droite).
Des récompenses seront attribuées aux gardiennes participantes lors de la phase finale.

Inscriptions

Les clubs doivent s'inscrire par mail auprès du pôle concerné :

- Pôle Paris Rive Gauche : techniquerivegauche@gmail.com
- Pôle Paris Rive Droite : techniquerivedroite@gmail.com

Contact

Amine Bentaïeb – Président Commission Technique
commissiontechnique75@gmail.com

Meidy M'barek – Responsable Pôle Gardien de But
polegbd75@gmail.com



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail



signal-sports@sports.gouv.fr

AFFICHAGE OBLIGATOIRE PROTECTION DES PUBLICS

Le District de Paris de Football en appelle à la responsabilité de l'ensemble des clubs pour se conformer à une nouvelle obligation réglementaire essentielle à la protection des publics.

Le **Décret n° 2025-435** rend désormais **obligatoire** l'affichage d'informations spécifiques dans tous les établissements visés par l'article L. 322-1 du Code du sport.

Ce dispositif a pour objectif d'informer les **pratiquants, encadrants, bénévoles et usagers** sur les moyens de **signalement, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement** en cas de :

- Violences physiques ou psychologiques
- Violences sexuelles
- Discriminations
- Bizutage
- Emprise
- Ou non-dénonciation de ces faits
-

Documents à consulter et à mettre en place :

- **Arrêté ministériel du 4 juin 2025 :**
- [Consulter le texte sur Légifrance](#)
- **Affiches officielles** à imprimer et à afficher **de manière visible et permanente** dans tous les espaces concernés : vestiaires, club-house, salles de réunion, etc.
- [Les affiches officielles \(PDF\)](#)
-

Délai de mise en conformité :

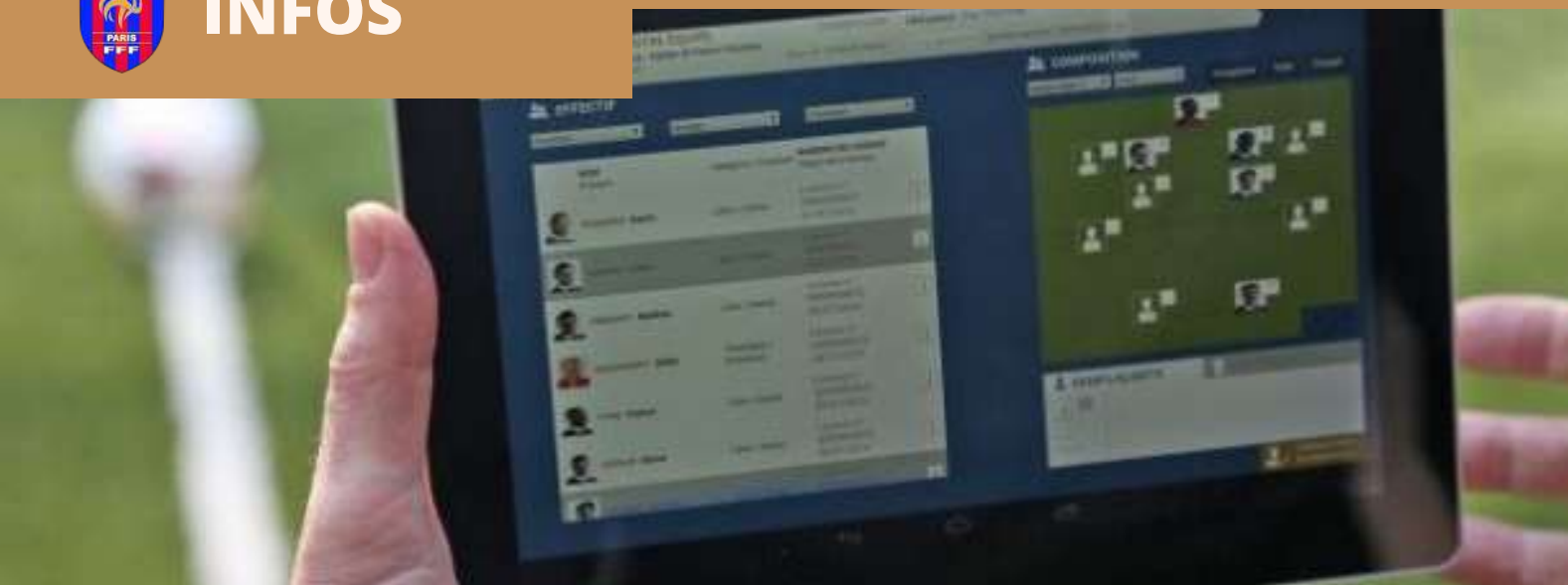
Les clubs disposent d'un **délai de six mois**, soit **jusqu'au 16 novembre 2025**, pour mettre en place ces affichages obligatoires.

Contrôles à venir :

La **SDJES** vérifiera la présence de ces affiches lors de ses visites, au même titre que les autres obligations en matière de **sécurité** et de **protection des publics**.

Votre engagement est essentiel pour garantir un environnement sportif **sûr, inclusif et respectueux**.

Merci pour votre mobilisation.



FMI RAPPELS

Le District vous propose un nouveau guide d'utilisation rappelant toutes les étapes et différentes démarches à effectuer au sujet des procédures administratives liées à l'utilisation de la FMI.

Prenez connaissance de ce guide dès maintenant ci-dessous et devenez un expert dans cette démarche !

GUIDE

N'hésitez pas à partager ce document aux référents Footclubs au sein de vos clubs respectifs. Nous espérons que ce guide vous aidera à répondre à toutes vos interrogations. En cas de questionnement de votre part, le District restera à vos côtés et se tiendra à votre écoute.

RAPPEL ! Afin d'avoir une utilisation optimale de la FMI lors des procédures administratives autour des rencontres, veillez à vous mettre à jour vis-à-vis des applications FMI.

ATTENTION : Veillez à bien utiliser la nouvelle version FMI (Version 5), l'ancienne (3.9) est devenue obsolète !

Découvrez la version 5 de la Web App FMI.

> **Web App FMI : Les nouveautés de la version 5**

> **Web App FMI : Installation de la version 5**





Footclubs

Mon espace club FFF



FOOTCLUBS

REINITIALISATION DES MOTS DE PASSE

Dans le cadre d'une action de sécurisation, la FFF a procédé à la réinitialisation globale de l'ensemble des mots de passe des comptes utilisateurs Footclubs.

Lors de leur prochaine connexion, les utilisateurs devront utiliser la fonctionnalité « Mot de passe oublié ? » pour définir un nouveau mot de passe répondant aux critères suivants :

- au moins 12 caractères (maximum 30),
- au moins une majuscule,
- au moins une minuscule,
- au moins un chiffre ou un caractère spécial (*, \$, ?, !, ... sauf le guillemet » et la quote ')

Cette mise à jour est essentielle pour garantir la protection des données et la fiabilité du service.





REGLEMENT

RAPPEL OBLIGATIONS [ART.11 RSG D75]

“Article 11. - Les Obligations.

11.1 - Equipes obligatoires :

Les clubs dont l'équipe première seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

Division Départementale 1 (obligation imposée par la Ligue de Paris IdF)

- Une deuxième équipe Senior disputant un championnat ~~national, régional ou départemental~~ qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.
- 3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux, Etant précisé que ces 3 équipes doivent être de catégories d'âge différentes, et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les critères régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13)

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 2

- Une deuxième équipe Senior (DAM) disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.





- 2 équipes de jeunes à 11 dans des catégories différentes (U18 et / ou U16 et / ou U14). L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 ou U15 régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13).
- 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe aux plateaux officiels U6 ou U7 (5 licenciés minimum) et 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe aux plateaux officiels U8 ou U9 (5 licenciés minimum) organisés par le district 75.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 3

- 1 équipe Seniors (DAM).
- 1 équipe de jeunes à 11 (U18, ou U16 ou U14).

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 régional, U15 régional, U18 F régional et U15 F régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

- 1 équipe de jeunes de football à effectif réduit (à 8 licenciés minimum par équipe) dans l'un des Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13, U13F, U15F et U18F).
- 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe à l'un des plateaux officiels U6 ou U7 ou U8 ou U9 organisés par le district 75 (5 licenciés minimum dans le groupe U6/U7 ou U8/U9).
- Pour la première saison d'accession à cette division, une dérogation pourra être accordée sur demande express adressée au district 75 avant le début des championnats concernant l'une de ces obligations.

Division Départementale 4

Pas d'obligation.

L'équipe qui entraîne des obligations en terme d'équipes obligatoires est l'équipe seniors 1 (DAM) ~~qui évolue dans la plus haute division Ligue ou District.~~

Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations ~~sera~~ est effectué par la commission d'organisation des compétitions du district 75 conformément aux dispositions de l'article 14.5. “

EXTRAIT DES R.S.G DU DISTRICT 75 - SAISON 2025/2026



SAISON 2025/2026 CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Le département technique du District publie le calendrier prévisionnel des formations d'éducateurs pour la saison 2025/2026 :

CALENDRIER DES FORMATIONS 2025/2026

Le département technique en profite pour vous souhaiter une bonne saison 2025/2026 et restera à votre écoute tout au long de la saison en cas de besoin.

Attention : *Ce calendrier reste sous réserve de modifications, certaines dates étant susceptibles d'être modifiées sous certaines contraintes (météo, autres...)*





TOUTES FOOT LANCEMENT DE LA NOUVELLE SAISON !

La nouvelle saison de « TOUTES FOOT » est officiellement ouverte ! Pour cette édition 2025/2026, les clubs ont une nouvelle occasion de développer le football féminin au sein de leurs structures et de mettre en lumière leurs initiatives.

Pourquoi participer ?

S'engager dans « TOUTES FOOT », c'est donner un coup d'accélérateur à la pratique féminine tout en bénéficiant d'un accompagnement concret. Chaque club engagé recevra des bons d'achat Nike pour soutenir ses projets :

- Tous les clubs participants : 300 €
- Lauréats départementaux : 800 €
- Lauréats régionaux : 1 800 €
- Lauréats nationaux : 3 300 €

Le calendrier à retenir

- Engagement des clubs : jusqu'au 15 décembre 2025
- Déploiement des actions par les clubs : jusqu'au 5 mai 2026
- Jurys départementaux : avant le 21 mai 2026
- Jurys régionaux : avant le 31 mai 2026
- Jury national : 12 juin 2026
- Cérémonie nationale : 4 et 5 juillet 2026

Toutes les infos : [ICI](#)



FEMINISATION RETOUR SUR L'ACTION DU 8 MARS 2026

Retour en images sur la matinée organisée par le District de Paris de Football le dimanche 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

Porté par la Commission de Féminisation du District, cet événement s'est tenu au Centre sportif – Stade Émile Anthoine, dans un cadre exceptionnel au pied de la Tour Eiffel.

Les clubs parisiens étaient invités à venir en duo avec une joueuse accompagnée d'une femme (parent, sœur, tante ou membre de leur entourage) afin de partager un moment sportif et convivial autour de plusieurs ateliers et d'impliquer les femmes : cécifoot, footgolf, ateliers de précision (bowling football, tirs dans les bâches lucarne et mini-filets), morpion football et foot en marchant.

En parallèle, la Commission de Féminisation a proposé plusieurs stands thématiques autour d'un atelier PEF (Programme Éducatif Fédéral) avec des cartes mentales puis de l'histoire du football féminin, ainsi que de l'arbitrage et des règles du jeu.

Le District de Paris tient à remercier l'ensemble des membres de la Commission de Féminisation pour leur engagement dans la mise en place de ce projet, le club de l'ACP 15 avec qui cet événement a été co-organisé, ainsi que toutes les participantes et participants qui ont contribué à la réussite de cette belle initiative.

Toutes les photos : [ICI](#)

**ARBITRAGE****Parisien de Football**

Commission Départementale de l'Arbitrage



Amendements des lois du jeu

Saison 2025/2026**SAISON 2025/2026**

AMENDEMENTS DES LOIS DU JEU

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe d'un nouveau point au sujet des diverses modifications concernant les lois du jeu à prendre en compte lors de cette saison 2025/2026.

Déjà évoqué lors des réunions de début de saison, vous trouverez l'ensemble des amendements des lois du jeu pour la saison 2025/2026 en cliquant sur l'icône ci-dessous :





F.I.A 100% FÉMININES INSCRIVEZ-VOUS !

Dans le cadre du développement de l'arbitrage féminin, la Ligue de Paris Ile de France de Football organise une F.I.A 100% Féminine prise en charge intégralement par la Ligue de Paris Ile de France de Football, y compris les repas du midi.

En soutien de cette initiative, la CDA vous communique les informations relative à cette formation :

Dates : 11 et 12 avril - 18 et 19 avril

Horaires : 08h30 à 17h00

Lieu : Campus de Morfondé à Villeparisis

Lien pour les inscriptions sur le site de la Ligue :

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe d'un nouveau point au sujet des diverses modifications concernant les lois du jeu à prendre en compte lors de cette saison 2025/2026.

Déjà évoqué lors des réunions de début de saison, vous trouverez l'ensemble des amendements des lois du jeu pour la saison 2025/2026 en cliquant sur l'icône ci-dessous :

Nous invitons tous les clubs parisiens à recenser les éventuelles inscriptions à cette formation.



EUROTECH SECURITY

Vidéoprotection
DAHUA



Caméra DAHUA mini dôme
Caméra intelligente détection de visage
Distance jusqu'à 30m
Compatible avec IOS & Android



Caméra DAHUA bullet
Image haute définition
Surveillance intelligente
Indice de protection IP67



Caméra dôme HIKVISION
Vision de nuit 30m
Full HD de jour comme de nuit
Muni d'une IA
Antivandale



Caméra bullet HIKVISION
Vision de nuit 60m
Full HD de jour comme de nuit
Muni d'une IA
Sirène et flash lumineux



Caméra Bullet IP 4MP Deepview
Imagerie de haute qualité
Excellentes performances en basse lumière
Image claire en cas de fort contre-jour
Reconnaissance des plaques d'immatriculation

**Système de vidéoprotection à lecture de plaques
d'immatriculation**

A VOTRE SERVICE, POUR VOTRE SECURITE !

ALARME - INTERPHONIE - CAMERA - MOTORISATION - INSTALLATION - DEPANNAGE -
MAINTENANCE

06 24 97 83 97 - 01 55 86 06 62



SKILLS SPORTING CLUB

EXTERNALISEZ LA GESTION DE VOTRE CLUB À MOINDRE COÛT !

Nous prenons en charge votre gestion administrative – simple, efficace, sans surcoût inutile

Nous connaissons votre secteur, vos contraintes, et votre mode de fonctionnement. Cette compréhension précise nous permet de vous proposer des solutions efficaces, pertinentes et immédiatement applicables.

NOS SERVICES

Gestion administrative

Démarches légales et gestion quotidienne du club.

Ressources humaines

Recrutement, contrats, suivi juridique et social.

Comptabilité / Paie

Bilan, subventions, gestion des paies, déclarations.

Skills Accompagnement, c'est l'élégance d'un service haut de gamme, l'exigence du résultat, et la sérénité d'un accompagnement clé en main.

Ils nous font confiance



☎ 07 83 46 72 85 (Contactez-nous sur [Whatsapp](#) !)

✉ sporting-club@skills-accompagnement.com

🌐 www.skills-accompagnement.com



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification Qualiopi est délivrée aux
titulaires de la certification d'exercice
Activité de Formation



PROCES VERBAUX

SAISON 2025/2026

COMMISSIONS DISTRICT 75

- **FUTSAL**
PV DU 23/03/2026
- **ORGANISATION DES COMPETITIONS**
PV DU 24/03/2026
- **STATUT DE L'EDUCATEUR**
PV DU 24/03/2026
- **FOOT ANIMATION**
PV DU 26/03/2026

SAISON 2025/2026



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

Contacts:



01 88 61 98 40



secretariat@district75foot.fff.fr

Horaires d'ouverture

Du Lun. au Ven.

10h00 - 13h00

14h00 - 18h00

6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS

SUIVEZ-NOUS !



WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR